

28 mar 2019 -18:24

La Monnaie Royale de Belgique honore le Grand Départ, depuis Bruxelles, du Tour de France 2019, avec une pièce commémorative de 2,5 euros

La Monnaie Royale de Belgique a présenté, ce jeudi 28 mars 2019, la pièce commémorative « Grand Départ Bruxelles », du Tour de France 2019. Cette pièce belge de 2,5 euros a été dévoilée, à l'hôtel de ville de Bruxelles, dans le cadre des célébrations des 100 jours avant le Grand Départ, par le vice-premier ministre et ministre des Finances Alexander De Croo et l'ancien champion cycliste Eddy Merckx .

La Monnaie Royale de Belgique célèbre avec la pièce commémorative « Grand Départ Bruxelles », le Grand Départ du Tour de France qui sera donné le 6 juillet 2019 depuis la Grand-Place de Bruxelles. Il s'agira d'un événement mémorable car ce sera le 50e anniversaire de la première victoire d'Eddy Merckx sur le Tour, mais également le 100e anniversaire du très convoité maillot jaune.

La face nationale de la pièce de 2,5 euros porte le texte « Grand Départ 2019 Brussel/Bruxelles », le logo du Tour de France et une photo du maillot jaune centenaire. Cette pièce commémorative ne sera pas mise en circulation mais a néanmoins cours légal en Belgique. Elle est présentée dans une coïncard aux allures sportives.

Cette coïncard est disponible en français et en néerlandais et coûte 10 euros. Elle peut être commandée dès aujourd'hui via www.piecescommemoratives.be. 120.000 pièces sont disponibles.

La Monnaie royale de Belgique est responsable de la commande des pièces de circulation belges, de la conception, du contrôle de la qualité et de la lutte contre le faux-monnayage, et représente l'État belge au niveau international. Depuis début 2018, la frappe et la commercialisation des pièces et des médailles commémoratives belges ont été sous-traitées à la Monnaie royale des Pays-Bas. Le roi des Belges reste l'autorité émettrice.

Les émissions officielles commandées par la Monnaie royale de Belgique portent la marque de la Commissaire des Monnaies belge, Ingrid Van Herzele, et celle de la Monnaie royale des Pays-Bas. La Monnaie royale des Pays-Bas est l'un des cinq premiers producteurs mondiaux de pièces de circulation, de pièces commémoratives et de produits de collection.

Les pièces commémoratives belges sont disponibles sur www.piecescommemoratives.be.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be